



RCS : NICE

Code greffe : 0605

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NICE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 02362

Numéro SIREN : 789 416 179

Nom ou dénomination : 06 FERMETURES

Ce dépôt a été enregistré le 20/04/2017 sous le numéro de dépôt 2177

SARL 06 FERMETURES

Société à Responsabilité limitée au capital de 4.000 EURO

**Siège social : 33 Bis Boulevard Général de Gaulle
06340 LA TRINITE**

21/04

RCS NICE : 789 416 179

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 12 AVRIL 2017

L'an deux mille dix-sept, le douze avril, à 18 heures au siège social,
33, Bis Boulevard Général de Gaulle – 06340 LA TRINITE,

Monsieur Patrick PERINET,
Demeurant 33 Bis Boulevard Général de Gaulle – 06340 LA TRINITE,

Propriétaire de la totalité des 40 parts de 100 Euro chacune composant le capital social de la
SARL 06 Fermetures,

Associé unique de la dite société,

I A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de Gérant de la Société, Patrick PERINET a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexes) de l'exercice clos le 31/12/2016.
L'inventaire a été tenu à la disposition de l'associé unique au siège social.

II A pris les décisions suivantes relatives à:

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2016,
- l'affectation des résultats de cet exercice,
- la mention des conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce,
- la délégation de pouvoirs en vue de formalités.

PREMIERE DECISION

L'associé unique, connaissance prise des documents relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2016, approuve les comptes annuels de cet exercice, tels qu'il les a établis, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 10.806,45 euro. Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes.

PF

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 10.806,45 euros en report à nouveau.

Après affectation, le solde du report à nouveau s'élève à la somme de 29.412,83 euros.

L'associé unique prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes, au cours des trois exercices précédents.

TROISIEME DECISION

La présente décision fait mention des conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce et détaillées dans le rapport spécial.

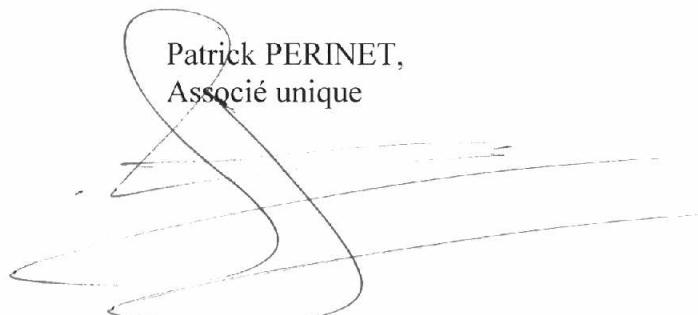
QUATRIEME DECISION

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités qu'il appartiendra.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal signé par l'associé unique et reproduit sur le registre de ses décisions.

Patrick PERINET,
Associé unique



BILAN SIMPLIFIÉ

Formulaire obligatoire (art. 302 Septies
Annexe du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SARL 06 FERMETURES</u>				Néant <input type="checkbox"/>
Adresse de l'entreprise <u>33 B Bd Général DE GAULLE</u>		<u>06340 LA TRINITE</u>		
Numéro SIRET * <u>7 8 9 4 1 6 1 7 9 0 0 0 1 6</u>				
Durée de l'exercice en nombre de mois * <u>1 2</u>		Durée de l'exercice précédent * <u>1 2</u>		
				Exercice N clos le <u>31 12 2016</u> Exercice N-1 clos le <u>31 12 2015</u>
ACTIF		Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	010	012	Net 4
	Fonds commercial *	014	016	
	Autres *			
	Immobilisations corporelles *	028	030	876
	Immobilisations financières * (1)	040	042	30
	Total I (5)	044	048	2 234
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052	906
	Marchandises *	060	062	2 264
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066	
	Créances (2)	068	070	4 448
ACTIF CIRCULANT	Clients et comptes rattachés*	072	074	20 071
	Autres * (3)			5 726
	Valeurs mobilières de placement	080	082	1 402
	Disponibilités	084	086	12 500
	Charges constatées d'avance *	092	094	1 754
	Total II	096	098	40 176
	Total général (I+II)	110	112	42 439
PASSIF			Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	4 000	4 000
	Ecart de réévaluation	124		
	Réserve légale <i>Certifié conforme à l'original</i>	126	400	400
	Réserves réglementées*	130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131	132	
	Report à nouveau	134	18 606	10 409
	Résultat de l'exercice	136	10 789	8 198
	Provisions réglementées	140		
	Total I	142	33 796	23 006
	Provisions pour risques et charges	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		1 926
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	162	162
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	32 102	6 361
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :	169	3 825	10 529
	Produits constatés d'avance	174		455
	Total III	176	42 441	19 433
	Total général (I + II + III)	180	76 236	42 439
	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		195
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		5 750
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		5 400

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

(2) COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B 2017

Page 4

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise SARL 06 FERMETURES

A - RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION

CHARGES D'EXPLOITATION

PRODUITS ET CHARGES DIVERS

Réintégriations

Déductions

Déficits

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS information

							Néant	*
					Exercice N° clos le	Exercice N°+1 clos le		
		13 1 1 2 2 0 1 6	1	2	13 1 1 2 2 0 1 5	1	2	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209			210			
	Production vendue	215			214			
	biens	217			218	204 304		137 673
	services *							
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222			
	Production immobilisée *				224			
	Subventions d'exploitation reçues				226			
	Autres produits				230	3		210
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	204 307		137 883
	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234			
CHARGES D'EXPLOITATION	Variation de stock (marchandises) *				236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238	69 465		31 086
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *				240	(454)		(1 286)
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)				242	72 415		45 557
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	1 573)	244	7 311		4 715
	Rémunérations du personnel *				250	25 500		30 000
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	15 116		15 388
	Dotations aux amortissements *				254	1 921		2 504
	Dotations aux provisions				256			
	Autres charges (dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *)	259			262	8		2
	(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	260						
Total des charges d'exploitation (II)					264	191 282		127 966
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	13 026		9 918
Produits financiers (III)					280	65		68
Produits exceptionnels (IV)					290	5 400		
Charges financières (V)					294	4		
Charges exceptionnelle	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347			(VI)			
	dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinque D)	348						
Impôts sur les bénéfices * (VII)					306	2 385		1 698
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)					310	10 789		8 198
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312	10 789	314	
Réintégriations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318			
	Provisions non déductibles *				322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)				324	2 385		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écart de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248			
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				251			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998			
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999			
	Entreprise nouvelle (44 sixties)	986		Zone franche urbaine (44 octies et octies A)	987			
Déductions	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)	981		Zones de revalorisation rurales (44 quindecies)	138			
	Divers, dont ZFA (44 quaterdecies)	345		Jeune entreprise innovante (44 sixties A)	989			
	Investissements outre-mer	344		Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodecies)	991			
"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"				Crédit d'impôt pour la recherche (art 39 decies)	346			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col. 1				
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)				Déficit col. 2	352	15 903	354	
Déficits antérieurs reportables : *					356			
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col. 1	Déficit col. 2	370	15 903	372

Désignation de l'entreprise : SARL 06 FERMETURES

31/12/2016

Détail des réintégrations diverses

Détail des déductions diverses

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)		Désignation de l'entreprise : SARL 06 FERMETURES										Néant <input type="checkbox"/> *
I	IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
	ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406			
		Autres	410		412		414		416			
		Terrains	420		422		424		426			
		Constructions	430		432		434		436			
		Installations techniques matériel et outillage industriels	440	1 361	442		444		446	1 361		1 361
		Installations générales, agencements divers	450		452		454		456			
		Matériel de transport	460	5 900	462	5 000	464	10 900	466			
Immobilisations corporelles	Autres immobilisations corporelles		470	587	472	750	474		476	1 337		1 337
	Immobilisations financières		480	30	482		484		486	30		30
	TOTAL		490	7 879	492	5 750	494	10 900	496	2 729		2 729
II	AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
	IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles		500		502		504		506			
		Terrains	510		512		514		516			
		Constructions	520		522		524		526			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	530	870	532	341	534		536	1 211		
		Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546			
		Matériel de transport	550	4 517	552	1 196	554	5 713	556			
		Autres immobilisations corporelles	560	228	562	384	564		566	612		
TOTAL			570	5 615	572	1 921	574		5 713	576		1 823
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1		2		3		4		5			
		MERCEDES Classe M	PEUGEOT PARTNER CC		SCOOTER YAMAHA TMA							
	6		7		8		9		10			
	Valeur d'actif *		Amortissements *		Valeur résiduelle		Prix de cession *		Plus ou moins-values			
	①	②	③	④	⑤	Court terme *	⑥	19 %	⑦	15 % ou 16 %	⑧	0 %
1	5 000	4	4 996	4 100	(896)							
2	2 400	2 209	191	800	609							
3	3 500	3 500		500	500							
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
TOTAL	578	10 900	580	5 713	582	5 187	584	5 400	586	213	581	587
Plus-values taxables à 19 % (1)			579			Régularisations	590		583		594	595
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)												
TOTAL							596	213	585	597		599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise :

SARL 06 FERMETURES

Néant *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES		C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
		Dotations		Reprises					
Immob. incorporelles		700		705		1 Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes			
Terrains		710		715		2			
Constructions		720		725		3			
Inst. techniques matériel et outillage		730		735		4			
Inst. générales agenc. am. divers		740		745		5			
Matériel de transport		750		755		6			
Autres immobilisations corporelles		760		765		7			
TOTAL		770		775		Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780	
II DÉFICITS REPORTABLES		III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C							
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			982		Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI		995		
Déficits imputés			983		Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)		996		
Déficits reportables			984		IV DISTRIBUTIONS SOUMISES L'ARTICLE 235 TER ZCA				
Déficits de l'exercice			860		Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice		129		
Total des déficits restant à reporter			870		V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)		800		<input type="checkbox"/>
VI DIVERS									
Primes et cotisations complémentaires facultatives						381		1 510	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *						380		13 606	
N° du centre de gestion agréé						388			
Montant de la TVA collectée						374		20 780	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)						378		17 455	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant						399			
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						398			
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						397			

(1) Cette case correspond au montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE :
DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE ET EFFECTIFSDésignation de l'entreprise : SARL 06 FERMETURESNéant *Exercice ouvert le : 01012016 et clos le : 31122016 Durée en nombre de mois 1 2**I - Production de l'entreprise**

Ventes de marchandises	108	
Production vendue - Biens	109	
Production vendue - Services	141	204 304
Production stockée	111	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opération faites en commun	115	3
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 1	144	204 307

II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)

Achats de marchandises (droits de douanes compris)	121	
Variation de stock (marchandises)	122	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	123	69 465
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	145	(454)
Autres achats et charges externes à l'exception des loyers et redevances	125	62 328
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	8
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150	
Taxes sur le C.A autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I.P.P.	133	
Fraction des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
TOTAL 2	152	131 346

III - Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	137	72 961
-----------------------------	-------------------	-----	--------

IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires 1329-AC-SD et 1329-DEF)	117	72 961
---	-----	--------

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.

Mono-établissement au sens de la CVAE	020	x
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022	204 304

Période de référence	du	024	01/01/2016	au	160	31/12/2016
----------------------	----	-----	------------	----	-----	------------

Date de cessation	186
-------------------	-----

V - Cotisation Foncière des Entreprises : qualification des effectifs

Effectifs moyens du personnel * :	376
dont apprentis	657
dont handicapés	651
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143 et portées en ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1	1
---	---

(1) Néant *EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 6N° SIRET 7 8 9 4 1 6 1 7 9 0 0 0 1 6DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL 06 FERMETURESADRESSE (voie) 33 B Bd Général DE GAULLE Le VersaillesCODE POSTAL 06340 VILLE LA TRINITE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays **II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :**Titre (2) MONSIEUR Nom patronymique PERINET Prénom(s) PatrickNom marital % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 40Naissance : Date 090169 N° Département 06 Commune NICE Pays FranceAdresse : N° 33 Voie B Bd du Général DE GAULLECode postal 06340 Commune LA TRINITE Pays FranceTitre (2) Nom patronymique Prénom(s) Nom marital % de détention Nb de parts ou actions Naissance : Date N° Département Commune Pays Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotier chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.